



L'écho
Willerois

Willer- sur-Thur



© Flora Pourcelot



**BULLETIN
MUNICIPAL**

2021



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	3
Budget 2021	4
Solidarité	5
Pandémie	5
Départ à la retraite de notre médecin de famille	6
Bûcher de Willer-sur-Thur	6
Périscolaire	7
Le vélo au quotidien	7
Associations	8
Concours maisons fleuries	8
C'était « chez Pierrette »	9
Seuil et passe à poissons	9
Frayère	10
La boucherie s'agrandit	10
Travaux de voirie	11
Ouverture paysagère	11
Déchetterie intercommunale	12
Lotissement GAISLAEGER	13
Journée Citoyenne	14-15
Civisme	16
Animations	17
Les samedis de l'été	18-19
Notre village a du pot...	19
Nouvelles entreprises	20-21
Hommage	22
Etat civil	23
Associations	24

INFOS UTILES

Mairie :

Horaires d'ouverture :

De 10h00 à 12h00 du lundi au vendredi
15h00-17h00 le lundi, mardi et jeudi

Tel Mairie : 03 89 38 16 50

Fax : 03 89 38 16 58

Police : 03 89 38 16 55

mail : mairie@willersurthur.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Octobre à mars :

Vendredi et samedi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

Avril à septembre :

Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Commune de WILLER-SUR-THUR Mairie

68760 WILLER-SUR-THUR

Directeur de la publication :

Jean-Luc MARTINI, Maire

Rédaction partie communale :

Conseil municipal

Partie associative :

Associations du village

Crédit photos - Illustrations :

Commune de Willer-sur-Thur

Mise en page et impression :

AZUR IMPRIM Editions - 68000 COLMAR

Tél. 03 89 21 14 82

courriel: azur.imprim@orange.fr

Dépôt légal: Décembre 2021



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, de sources recyclées et contrôlées



Le mot du Maire

Chères Willeroises, chers Willerois,

2020... l'année du COVID !!! C'est l'expression que j'employais en décembre dernier pour qualifier l'année particulière que nous venions de vivre en pensant que ce serait la seule.

Il semble aujourd'hui que mon optimisme n'avait d'égal que l'ampleur de cette tragédie mondiale. Près de cinq millions de décès « officiels » déclarés dans le monde au jour d'aujourd'hui, chiffre certainement largement sous-estimé pour de nombreuses raisons, avouables ou non. Pour la France, c'est plus de 110 000 décès sur près de 7 millions de cas identifiés.

Néanmoins, contrairement à d'autres maladies pour lesquelles nous sommes toujours sans défenses efficaces, l'arrivée rapide et massive de vaccins en 2021 a permis de limiter le nombre de victimes et un retour à une vie plus normale. Près de 51 millions de Français en ont bénéficié à ce jour.

Les saturations des services d'urgences dans certains territoires de France, ou pays du monde à la couverture vaccinale faible, prouvent d'ailleurs, que seule une couverture vaccinale importante protège les populations des formes graves de la maladie en limitant de facto le nombre de décès.

De nombreuses inconnues persistent quant aux suites de cette épidémie et de ses conséquences dans notre vie de tous les jours pour les mois et années futurs, néanmoins, la maîtrise du nombre de patients hospitalisés reste le seul moyen pour garantir le maintien de notre liberté de circulation.

Grâce à cela, les Français ont pu vivre un été presque normal. Les animations à l'adresse de nos plus jeunes ont permis à ceux qui le souhaitaient de s'amuser à moindre frais et je remercie les associations, leurs bénévoles et les membres du conseil municipal pour leur dévouement.

La journée citoyenne à elle aussi connu un grand succès tout comme la fête foraine qui a animé la vie du village pour sa seconde édition.

Il faudra rester vigilant et respecter encore quelques gestes barrières pour rester tous en bonne santé et profiter ainsi de tous les bonheurs que la vie nous réserve.

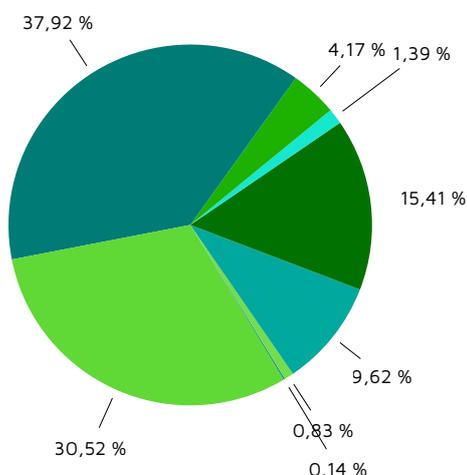
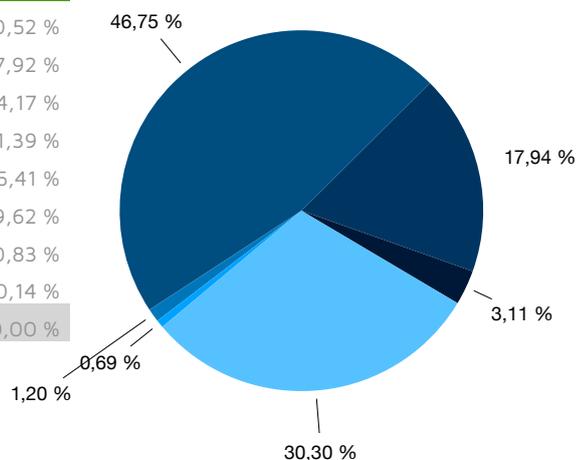
Pour finir mon propos, je veux vous souhaiter à toutes et à tous, une douce fin d'année et des fêtes en famille ou entre amis, moments privilégiés de nos vies.... même avec le masque.

Votre Maire, Jean-Luc MARTINI

Budget 2021

VUE D'ENSEMBLE : SECTION DE FONCTIONNEMENT

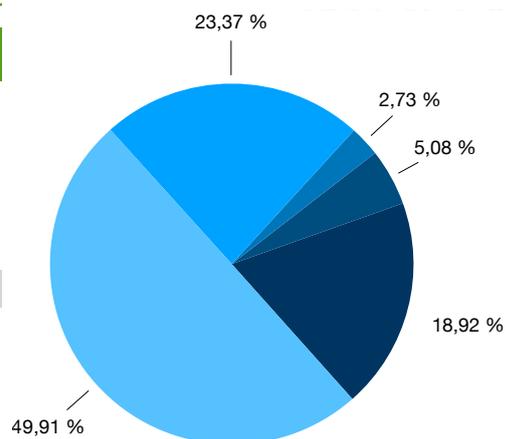
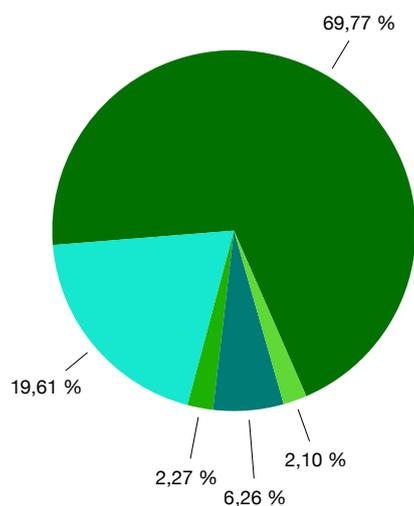
DEPENSES		
Charges à caractère général	440 111,00	30,52 %
Charges de personnel et frais assimilés	546 900,00	37,92 %
Atténuation de produits	60 147,00	4,17 %
Dépenses imprévues	20 000,00	1,39 %
Virement à la section d'investissement	222 264,00	15,41 %
Autres charges de gestion courantes	138 810,00	9,62 %
Charges financières	12 000,00	0,83 %
Charges exceptionnelles	2 000,00	0,14 %
TOTAL	1 442 232,00	100,00 %



RECETTES		Budget Total 2020
Excédent de Fonctionnement reporté	437 019,11	30,30 %
Atténuation de charges	10 000,00	0,69 %
Produits des services, domaine et ventes diverses	17 300,00	1,20 %
Impôts et taxes	674 221,00	46,75 %
Dotations, subventions et participations	258 792,00	17,94 %
Autres produits de gestion courante	44 900,00	3,11 %
TOTAL	1 442 232,11	100,00 %

VUE D'ENSEMBLE : SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
Dépenses imprévues	20 000,00	2,10 %
Emprunts et dettes assimilées	59 500,00	6,26 %
Immobilisations incorporelles	21 577,20	2,27 %
Immobilisations corporelles	186 490,00	19,61 %
Immobilisations en cours	663 586,58	69,77 %
TOTAL	951 153,78	100,00 %



RECETTES		
Excédent d'investissement reporté	474 677,25	49,91 %
Virement de la section de Fonctionnement	222 264,00	23,37 %
Dotations, fonds divers et réserves	25 950,00	2,73 %
Excédents de fonctionnement capitalisés	48 336,53	5,08 %
Subventions d'investissement reçues	179 926,00	18,92 %
TOTAL	951 153,78	100,00 %

Solidarité,...

... générosité, fraternité, voilà des mots qui ont retrouvé tout leur sens durant cette crise covid.

Nous venons de vivre une période inédite, difficile... difficile surtout pour nos aînés.

Grâce à un formidable élan de beaucoup de nos concitoyens, nous citerons les membres du CCAS avec l'aide de bénévoles qui ont gardé le lien, les sapeurs-pompiers et les membres du club de foot qui ont véhiculé nos seniors vers les centres de vaccination. Notre commune a tissé une toile de sentiments chaleureux pour lutter contre la pandémie.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Bravo, admiration et respect !



Pandémie Pensées d'un ancien

Mai 2021



Quand nous étions petits, nous aimions les contes, ils commençaient tous par : **« Il était une fois... »** Nous étions charmés et on en redemandait.

Mais là, « Il était une fois » souvenez-vous, ce n'est pas vieux, c'était début 2020, janvier, février, nous étions encore libres, chacune, chacun avait ses occupations, ses plaisirs, ses soucis, ses loisirs, ses habitudes.

Tout à coup, la couleur de notre page de vie a changé, elle est devenue grise, sombre, hélas noire pour certains(es). Le « Il était une fois », c'était il y a un peu plus d'un an, ce n'était plus un conte, c'était une nouvelle et dure réalité. Mulhouse première alerte, Mulhouse débordée, Mulhouse hôpital militaire de campagne.

Le 6 mars 2020, le Préfet du Haut-Rhin décrétait un premier confinement, puis le 17 mars, le Président le déclarait national. De 15 jours en 15 jours, de vagues en vagues, notre vocabulaire a malheureusement changé : coronavirus, Covid 19, cluster, réanimation, masques, gestes barrières, distanciation, télétravail, chômage partiel, attestations, couvre-feu, jauge, mesures de freinage, puis sont arrivés les variants...

Nos libertés, elles, ont fondu : plus de poignées de mains, plus de bises, plus d'embrassades, plus de grandes fêtes de famille, plus de sorties au restaurant, au cinéma, plus de manifestations associatives, plus de visites dans les hôpitaux et le pire, nous ne parlions plus qu'à des demi-visages ... Dur dur, les masques !!!

Avec l'âge, nous étions Vénérables, avec le virus, un nouveau titre « Vulnérables ». Que faire ? Faire comme si tout allait bien, certains ont risqué ce choix ; d'autres pris par le doute, ne savaient plus : sortir ou se cloîtrer, faire ses courses ou les faire livrer. Le doute était permis, la peur s'est insinuée (mais il est où ce virus ?), la solitude a fait ses ravages. Si en plus, notre santé était déjà fragile, cette pandémie ne faisait qu'aggraver notre état, notre cercle de vie s'est encore restreint, s'est encore resserré, la déprime nous ouvrait grand ses tentacules, comme une pieuvre nous aspirait. Et la télé, où défilait une pléiade de professeurs de médecine, ne nous rassurait pas mais augmentait nos peurs.

Mais on nous le promet, le miracle viendra des vaccins !!! Soit !!! Mais quand ???

Heureusement que des actions communales, mais aussi individuelles, de voisinage, ont apporté leur réconfort, leur chaleur. Merci à toutes et à tous !!!

Et une pensée émue pour celles et ceux de nos compatriotes que « le connard de virus » a emporté.

Une pensée aussi à nos jeunes dont la vie commence sous la dictature des virus.

Et maintenant ??? Nous sommes dans un tunnel, pas de chauve-souris, mais des variants et... tout au loin une lueur !!! Alors marchons, marchons vers elle, vers la sortie.

Georges ERHARD

Départ à la retraite de notre médecin de famille

Le 9 octobre dernier, une réception a été organisée par la municipalité pour remercier notre médecin de famille, Joseph Ricci, à l'occasion de son départ en retraite.

Le corps des sapeurs-pompiers, les présidentes et présidents d'association ainsi que les membres du conseil municipal s'étaient tous réunis autour d'un verre de l'amitié à la salle de la musique municipale pour marquer l'événement.

Depuis le 28 septembre 2021, notre commune n'a malheureusement plus de cabinet médical et se sent comme orpheline... Les candidatures ne se bousculent pas au portillon, comme dans de nombreuses localités rurales.

C'était le 1er mars 1987 que le Dr RICCI avait repris le cabinet du Dr Brinette situé au 29 rue Gallieni, avant de le transférer au 6 rue du Maréchal Joffre en avril 1994. Depuis, des milliers de patients y ont défilé et pour la plupart d'entre eux, il aura été bien plus qu'un médecin : un ami tout simplement ...

Nous connaissons tous la voiture du Docteur et nous savions qu'il veillait encore tard le soir dans son cabinet, toujours à l'écoute et disponible, à chaque heure du jour ou de la nuit.

Nous tenions également à remercier son épouse, Chantal, pour son abnégation durant toutes ces années. Il n'est pas chose facile d'être femme de



médecin, surtout qu'il était un vrai médecin de campagne, comme on n'en fait plus...

Ces deux dernières années, il aura terminé sa carrière sur les chapeaux de roues avec le coronavirus. Et c'est après près de 35 années d'exercice que le Docteur RICCI a décidé de tourner une page et d'écrire à présent un nouveau chapitre de sa vie.

Au nom de toute une communauté, patients, amis, Mr le Maire souhaite à Joseph Ricci et son épouse Chantal une bonne continuation et lui exprime toute sa reconnaissance et une infinie gratitude, lui qui aura toujours été là pour nous.

MERCI et bonne retraite.

Bûcher de Willer-sur-Thur



Traditionnellement en Alsace et tout particulièrement dans la vallée de la Thur, est célébrée la fête de la Saint Jean à la fin du mois de juin.

La construction du bûcher est un travail de longue haleine qui n'a pas effrayé les 24 conscrits de la classe 2002 de WILLER-SUR-THUR. Après la livraison

du bois par la commune, c'est à partir du mois de mars 2020 que le bûcher commence à s'ériger sur la place du LOEFFELBACH.

Au terme de dizaines d'heures de travail et plusieurs mois de labeur, les conscrits admirent leur travail accompli dans la tradition.

Le bûcher de forme octogonale, couronné de branches de sapins et surmonté du drapeau tricolore se dresse fièrement.

Très fiers de leur travail, les conscrits et le FACKEL étaient fin prêts pour la soirée du 27 juin 2020. Malheureusement, en raison de la sécheresse et du COVID19 la soirée a dû être annulée et reportée à une date ultérieure.

Il a fallu attendre un an pour enfin profiter du travail accompli.

La crémation a eu lieu le 10 juillet dernier et malgré quelques gouttes, le public a répondu présent.

Encore un grand bravo à tous ces jeunes pour leur travail et leur courage, qui perpétuent ainsi les traditions dans notre village.



Périscolaire

Il y a environ un an s'ouvrait une nouvelle page de l'histoire du périscolaire de Willers-sur-Thur, avec l'élection d'une nouvelle équipe au sein du bureau de l'association.

Cette première année fut tumultueuse ! Tout d'abord en raison de la situation sanitaire. Beaucoup de parents ont pratiqué le télétravail, et la fréquentation a baissé drastiquement pendant le second confinement. Heureusement, les dispositions mises en place par l'état nous ont permis d'absorber partiellement cette période difficile.

Heureusement, l'année ne s'est pas limitée au COVID-19 ! Nathalie Zaïter, la nouvelle directrice fait l'unanimité aussi bien chez les petits qu'auprès de leurs parents. Alison Higelin a commencé sa formation au BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ce qui nous permettra de mettre en place dès la rentrée prochaine une toute nouvelle organisation !

Depuis septembre 2021, le périscolaire a évolué avec de nouveaux horaires d'ouverture. Un accueil du matin, ainsi qu'un accueil « mercredi et vacances » viennent compléter les créneaux déjà en place, depuis la rentrée 2021/2022.

Le matin, l'accueil des enfants se fait à partir de 6h30, avec possibilité de prendre un petit déjeuner équilibré avec les copains avant d'aller à l'école ! Pour les mercredis et les vacances, un accueil 8h00 / 18h00 est mis en place.

Cette nouvelle organisation est le fruit d'une dynamique mise en place depuis juillet 2020, et nous espérons vraiment répondre à une attente des parents. Cette démarche est également menée en collaboration avec le conseil municipal qui assure un soutien sans faille à nos projets.

Mathieu CAPON
Président « Les écureuils »
wst.lesecureuils@orange.fr

Le vélo au quotidien, pourquoi pas vous ?

Pour les courses, aller à l'école, au collège, au lycée, au travail ou à votre cours de sport, aujourd'hui, le vélo a le vent en poupe ! Un trajet en voiture sur quatre fait moins de 3 km et le vélo, même à la campagne, est idéal pour ce type de déplacement. Parce qu'il permet de profiter pleinement des couleurs de l'automne et qu'il est aussi bon pour la santé, la planète et le porte-monnaie, de plus en plus de gens l'utilisent tous les jours. Le vélo est en train de devenir incontournable et profiter des joies quotidiennes du vélo n'est pas réservé aux urbains !

Notre jeune association CADRes Thur Doller, basée et créée dans la vallée (Ranspach) en décembre 2018, s'investit pour promouvoir et encourager la pratique du vélo comme moyen de déplacement au quotidien sur le territoire du Pays Thur-Doller.

Comment faisons-nous avancer la cause du vélo ?

- En devenant un acteur incontournable des projets «mobilités douces». Nous sommes par exemple étroitement associés aux projets d'aménagements cyclables de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, de la Ville de Thann et des communes de Roderen et Vieux-Thann.
- En contribuant à l'amélioration et l'entretien des pistes cyclables existantes et à la résorption des points noirs

- En offrant aux adultes et aux enfants des cours pour savoir rouler à vélo et appréhender sereinement la conduite dans la circulation.

Notre plus belle réussite de l'année : la vélorution du mois de juin entre Roderen, Aspach-Michelbach et Thann avec plus de 150 participants.

Cet événement familial a largement contribué à ce que les élus inscrivent la sécurisation de la liaison Roderen-Thann dans leur priorité. L'étude permettant de définir les travaux, sera réalisée dès l'an prochain.

Contactez-nous vite pour échanger avec nous !

Téléphone : 06 75 70 37 52

Mail : cadresthur@protonmail.com

Facebook : [@cadresthurdoller](https://www.facebook.com/cadresthurdoller)

Adhésion : 10 €/an



«cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité.»

Associations

Cercle Saint Didier



Composition du nouveau comité de gauche à droite :

Mathieu Lett, Isabelle Lett, Bernard Foehrenbach, Lucienne Schrutt nouvelle présidente, Pierrette Sabatini, Marie-Martine Vuillard, Philippe Meistermann et Bertrand Simon

Association de Loisirs des Seniors de Willer



Nouveau comité de l'Association Loisirs Seniors de Willer-sur-Thur de gauche à droite :

Bernadette Zimmermann, Louis Bruckert, Sonia Collin, Yves Welker, Alice Albini, Alain Delestan, Jeannine Buhr, Daniel Gerthoffer nouveau président et Bernard Grotzinger ancien président

Concours maisons fleuries

La date du concours annuel des maisons fleuries a été fixée au 31 juillet 2021.

Les membres du conseil municipal ont enfourché leurs bicyclettes pour sillonner les rues du village et admirer les plus beaux fleurissements. Ils ont ensuite mis en commun leurs avis afin de déterminer la liste des gagnants des 3 catégories primées (balcons, maisons et commerces).

Le conseil municipal remercie tous ceux qui contribuent au fleurissement de notre beau village.



C'était « chez Pierrette »

En ce premier jour de juillet 1987, au siècle dernier, Pierrette revenait dans son village natal pour succéder à Antoine Tacquard à la tête du bureau de tabac. A cette époque, le cœur de Willer grouillait de vie. Le café « Au raisin », la supérette «U», l'hôtel de Paris, la boucherie Walter ou encore la boulangerie Burglen, étaient autant de lieux de rencontres quotidiennes au cœur du village.



La jeune trentenaire venait avec l'idée de proposer un nouveau service en complément du bureau de tabac: la papeterie. Son passage chez Fichter à Bitschwiller, n'y était certainement pas pour rien. Il fût un temps où on faisait développer ses photos chez Pierrette aussi... Aujourd'hui, à l'heure du numérique, ces activités sont en berne. Un peu plus tard, Jean-Pierre, son mari, proposera des voitures de collection. Cet amateur de voitures et de sport automobile, proposait toujours des «miniatures» de qualité, qu'on ne pouvait s'empêcher de regarder avec des yeux d'enfant.

D'autres activités sont arrivées par la force des choses, le relais UPS, le relais Poste et le Loto ont rempli les journées de celle qui ne fermait son magasin que 2 jours par an !

Après des millions de « Bonjour » et au moins autant de sourires, Pierrette s'engage donc doucement dans une nouvelle voie, faite de calme et de réveils plus tardifs, après avoir passé 34 ans au service de ses concitoyens. Elle gardera certainement dans un coin de sa tête une image de chacun de ses clients.

De cette vie passée à nos côtés, elle aura vu Willer changer, se transformer petit à petit et restera marquée par les fermetures successives des commerces voisins. Elle aura également fait le bonheur de plusieurs générations d'enfants, grâce aux bonbons et autres vignettes autocollantes à collectionner...

A l'aube d'une retraite bien méritée, Pierrette tient à remercier chaleureusement tous ceux qui lui ont accordé leur confiance, ainsi que toutes les associations avec qui elle a eu le plaisir de collaborer au cours de ces années. Elle espère de tout cœur que la fidélité des Willerois se reportera sur sa nièce Cathy qui lui succède aujourd'hui à la tête d'un commerce essentiel pour notre village.

L'équipe municipale tient à remercier Pierrette pour toutes ces années au service des habitants de la commune et lui souhaite la plus agréable des retraites.

Seuil et passe à poissons



En septembre 2020, le syndicat Rivières de Haute-Alsace a entrepris un chantier de rénovation du seuil de la Thur, rue du Maréchal Joffre.

Conformément à l'usage en vigueur sur un ouvrage accusant une telle déclivité, une passe à poisson lui a été adjointe afin de permettre aux truites de remonter le cours de la rivière.

Celle-ci a été réalisée en pierres de taille, ce qui est non négligeable quant à l'aspect environnemental.

Frayerie

Après avoir signé un bail avec la commune concernant l'ensemble des cours d'eau situés sur le banc communal, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) nous a fait part de son désir de créer une frayerie sur la partie aval du Wissbach.

Cette frayerie devrait permettre ; aux populations endémiques de truites de trouver un lieu favorable à leur reproduction ainsi qu'à leur développement.

CONCEPTION DES FRAYERES

Modèle de frayerie proposé :

- ✓ Création d'un milieu naturel favorable au frai.
- ✓ Garantie d'un taux d'oxygénation adapté des cyclopes éphémères durant la période d'incubation (400 degrés jour pour la truite fario).

Conception qui se réfère directement aux travaux de P. CHAMATIS et de son article publié dans le Bulletin français de pisciculture n°190 le 30 septembre 1958

IMPLANTATION DES FRAYERES

Localisation des zones d'implantation de frayeries :

- ZONE D'IMPLANTATION 1 :**
 - Localisation aval aval
 - 25 m de largeur aval aval de l'aval de CHATEL MURVAL
 - Longueur : 15 m
- ZONE D'IMPLANTATION 2 :**
 - Localisation aval aval
 - 42 m de largeur aval aval de l'aval de CHATEL MURVAL
 - Longueur : 12 m
- ZONE D'IMPLANTATION 3 :**
 - Localisation aval aval le plus en aval
 - 3 m de largeur aval aval de l'aval de CHATEL MURVAL
 - Longueur : 8 + 2,5 m = 10,5 m

■ Frayeries
■ Lit majeur de Wissbach et de la Thur à la base du MONTISSI
■ Lit majeur de Wissbach et de la Thur
■ Bâtiements
■ Végétation

La boucherie « Chez Laurent » s'agrandit

Installés au centre de Willer-sur-Thur depuis 2016, Laurent BRUNN et sa compagne Marielle DEYBACH ont concrétisé cette année un projet de modernisation et d'agrandissement de leur établissement envisagé dès 2017.

Le labo de transformation était alors situé au THILLOT dans les Vosges ce qui générait d'incessants allers-retours entre les deux établissements.

Le rapprochement avec l'abattoir de Cernay a aussi été déterminant dans le choix de la localisation du nouveau labo.

Peu visibles depuis la nationale, les changements sont néanmoins spectaculaires à l'arrière de la boucherie pour un montant total investi avoisinant les 2 millions d'euros.

Des locaux modernes, répondant aux nombreuses et exigeantes normes du secteur alimentaire, permettent aujourd'hui de traiter l'ensemble des opérations de la filière viande et traiteur sur place.

De nombreuses salles, réfrigérées pour certaines, permettent de séparer les manipulations et transformations diverses en froid ou en chaud.

L'établissement travaille aussi pour une quinzaine de fermes auberges et une dizaine de restaurants.

Les conditions de travail du personnel ont aussi été améliorées avec des vestiaires et sanitaires tous neufs mais aussi des rails de manutention qui diminuent les opérations de port de charges lourdes par exemple.

L'entreprise emploie actuellement 22 personnes pour un chiffre d'affaire annuel d'environ 2 M€.



Travaux de voirie, réseaux divers rue des Maquisards et rue des Ecureuils

Fin octobre 2020 l'entreprise STPM Mader de Guebwiller a commencé les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eau usée et la pose du réseau d'eau pluviale. Durant l'hiver, le chantier a connu plusieurs périodes d'interruption pour cause d'intempérie. D'abord en raison des chutes de neige au mois de janvier, ensuite c'est la pluie tombée en abondance qui a inondé les tranchées à plusieurs reprises.

La pose des réseaux et les branchements sont terminés depuis le mois d'août dans la rue des Maquisards.

Les conduites ont été posées rue des Écureuils avec beaucoup de difficultés vu l'accès difficile et la forte pente de cette rue. L'aménagement de la voirie et la pose des enrobés ont suivi pour éviter le ravinement du sol.

A présent la mise en place des bordures et des caniveaux se terminent rue des maquisards.

Il ne reste plus que la pose des enrobés à réaliser.



Ouverture paysagère

La commune, en partenariat avec :

Le Fonds National d'aménagement

La chambre d'agriculture

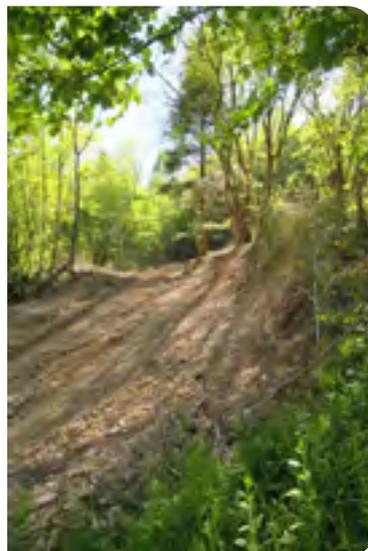
La communauté de communes de Thann Cernay

La Communauté Européenne d'Alsace

a mis en oeuvre un chantier d'ouverture paysagère. Ce projet a pour but de rendre à l'agriculture des terrains revenus en friche.

Deux de nos agriculteurs locaux y feront paître leurs troupeaux de vaches et de moutons.

Rappelons que dans les deux exploitations la vente en circuit court est la règle.



Projet de construction d'une déchetterie intercommunale

En 2019, le Syndicat Mixte Thann-Cernay, en charge de la gestion des déchets, a acquis la parcelle de terrain précédemment occupée par l'entreprise Sylva Technic, rue de la Gare, en vue d'y construire une nouvelle déchetterie.

Le projet a été élaboré par le bureau d'étude TECTA à Beaune. C'est une déchetterie à plat, d'environ 4300 m².

Le projet prévoit :

- L'installation d'un module abritant vestiaire et sanitaire ainsi qu'un bureau gardien en entrée de déchetterie.
- La réalisation d'une plateforme pour le dépôt au sol de déchets, d'environ 220 m² en béton armé délimitée par des murs en blocs béton amovibles.
- La réalisation d'une plateforme pour le dépôt de déchets en bennes d'une surface d'environ 150m².
- La construction d'un hangar destiné à abriter un engin de levage.

Les végétaux, le bois, les déchets à incinérer, le mobilier, la ferraille seront déposés à même le sol dans des casiers modulables.

Des bennes sont prévues pour les gravats, le carton, le plâtre. Un espace sera dédié aux matériaux proposés au réemploi.

Deux armoires de stockage, l'une pour les produits chimiques et peintures, et l'autre pour les déchets électro-ménagers et électriques seront installées.

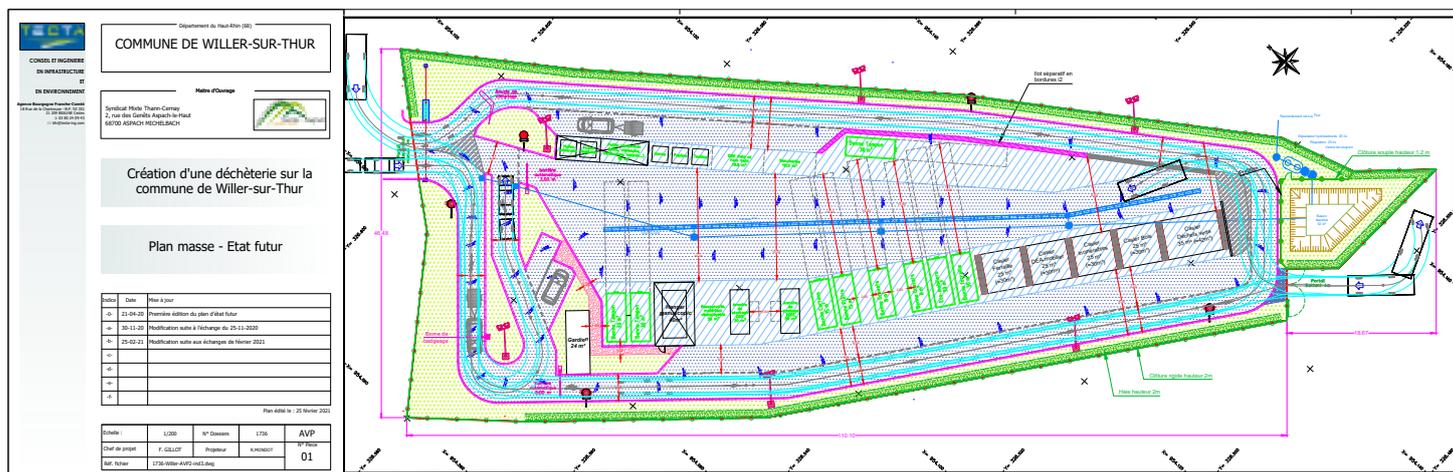
Un auvent sera construit afin d'abriter une zone petits contenants, des colonnes à huiles végétales et minérales.

Trois points d'apports volontaires seront dédiés à la collecte du verre, des textiles et du papier.

Cette nouvelle configuration permettra d'améliorer le tri et d'augmenter les volumes de déchets à valoriser, et par conséquent à en réduire la quantité destinée à l'enfouissement.

Le permis de construire est accordé. Le dossier est approuvé par les services de la préfecture.

Les travaux pourront commencer au début de l'année prochaine.



Lotissement GAISLAEGER

Certains d'entre vous l'ont déjà constaté, des engins de chantier s'activent à l'arrière du 8, rue du lieutenant Fayolle. Conformément à ce qui est prévu par notre plan local d'urbanisme (PLU), approuvé en 2017, un nouveau lotissement va voir le jour à cet endroit. Le lotisseur, l'entreprise familiale SOVIA de Colmar, a acheté à un propriétaire privé les terrains nécessaires à la réalisation de ce projet et déposé un permis d'aménager validé le 25 janvier 2021. Le lotisseur va maintenant réaliser l'ensemble des travaux de voirie, de mise en place des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, éclairage public...) avant de lancer la commercialisation des parcelles fin 2021, début 2022. Ces équipements seront ensuite rétrocédés à la commune pour être intégrés au domaine public existant. Les 18 parcelles, d'une surface de 2,2 à 5,6 ares bénéficient toutes d'une belle orientation vers le sud.



En matière d'habitat, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation de notre PLU prévoit, entre autres, les objectifs suivants au projet d'urbanisation du site :

- Une typologie de logements équilibrée et particulièrement attractive pour les jeunes ménages et facile à vivre pour les personnes âgées,
- Une conception judicieuse de l'implantation du bâti et des ouvertures pour assurer la qualité du chez-soi et des relations de voisinage.

L'organisation viaire (les voiries) du site sera conçue pour assurer une desserte interne et un cadre de vie paisible et propice à la convivialité.

- La qualité paysagère des espaces vise un objectif esthétique, mais aussi de bien-être. Elle doit favoriser un rapport positif au chez-soi que forment le quartier et le village dans son ensemble.
- Le profil de l'ensemble des rues desservant les habitations du site sera conçu dans une logique de desserte interne sans transit. Les rues seront d'une largeur d'environ 5 mètres et sans trottoirs comprenant une rigole centrale. Leur conception visera à atteindre une ambiance de rue semi-piétonne à la vitesse limitée et mettant sur un même plan les véhicules roulants, les piétons et cyclistes.
- Les rues ne permettront pas le stationnement linéaire. Elles comprendront des aires de stationnement perpendiculaires permettant de garer de 4 à 6 voitures pour chaque ensemble de 4 à 6 logements. Ces emplacements seront dédiés au stationnement des visiteurs ou des riverains, et seront complémentaires aux stationnements privés. Ils seront enserrés dans un ensemble arbustif champêtre rythmant le paysage des rues et traités de manière à favoriser la pénétration des eaux de ruissellement.
- L'aménagement paysager visera à imprégner l'urbanisation du site du caractère champêtre qui marque l'identité paysagère des flancs de montagne de la vallée.
- L'urbanisation du site va constituer une nouvelle interface paysagère entre l'espace bâti et l'espace naturel et doit viser à une gestion parcimonieuse et qualitative des espaces, une valorisation de la biodiversité, mais plus globalement, permettre un écobilan favorable tant en matière de construction (choix des matériaux, isolation, énergie renouvelable...) que de gestion des eaux de pluie.
- La récupération et la valorisation des eaux de pluie sont encouragées. La valorisation des bandes en herbe et des trames arbustives sera mobilisée pour assurer une fonction de drainage et d'infiltration des eaux de pluie.
- L'éclairage visera des solutions écologiquement optimales tant en terme de consommation énergétique que de pollution lumineuse nocturne nuisible aux écosystèmes.



Journée Citoyenne

Fabrique de citoyenneté !

Il semble essentiel de retisser du lien social après les moments difficiles que nous venons tous de traverser. La journée citoyenne du 26 septembre dernier a ainsi permis de redécouvrir les vertus de l'action collective.

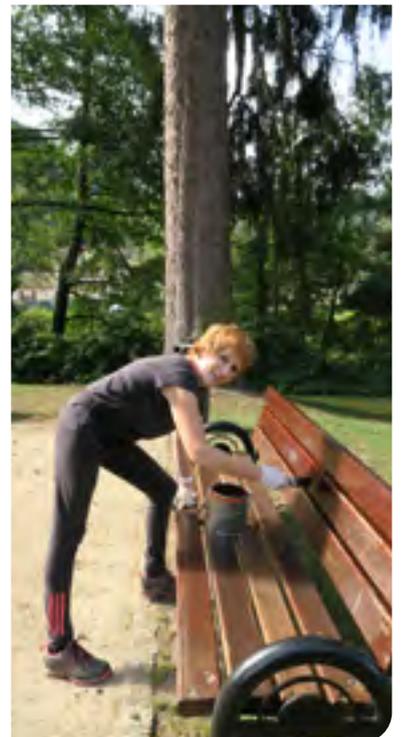
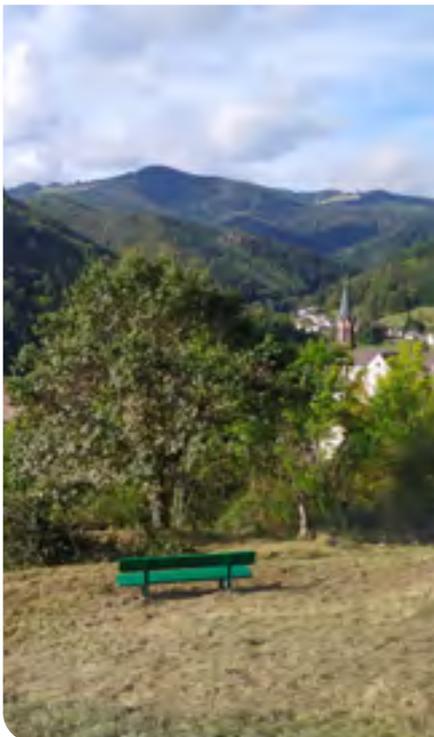
Une quarantaine de participants ont partagé leurs compétences et leur ferveur au service de notre commune. À travers différents chantiers coordonnés par Isabelle LETT, ils ont notamment œuvré pour l'embellissement du parc de la mairie, sur le site anciennement EMT et autour du St Joseph. Des travaux de peinture ont aussi été réalisés dans plusieurs endroits de Willer, ainsi que le nettoyage d'un tronçon de la piste cyclable.

La journée fut entrecoupée par un moment convivial autour d'un repas bien mérité à l'ancien hôtel de Paris. Au menu, de délicieux fleischknaks de la boucherie Laurent et comme dessert, des tartes aux fruits confectionnées par une équipe de bénévoles.

Un grand merci à tous les participants, à l'équipe technique et à Mr Abruzzi qui a offert la bière pression pour l'occasion.

Rendez-vous est donné le 11 juin 2022 pour une nouvelle édition !





Civisme

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres! »

Elagage :

Nous devons veiller à ce que nos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public: les arbres ou les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut contraindre à l'élagage des arbres en adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage aux frais du propriétaire. De la même manière, nos plantations ne doivent pas dépasser les limites de propriété entre voisins. Pour mémoire, les plantations situées à proximité des limites ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur.

Par ailleurs, l'article 673 du code civil prévoit que si des branches d'arbres, d'arbustes de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, sapin, etc...) Cependant vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Enfin, la commune remercie les habitants qui, par esprit civique, entretiennent les trottoirs le long de leur propriété.

L'élimination des déchets verts issus des élagages ou de l'entretien des espaces verts en général est strictement réglementée. Le brûlage à l'air libre des déchets verts ou autres est interdit. Ces derniers doivent être valorisés par compostage ou transportés dans un centre de collecte (Willer-sur-Thur ou Aspach-Michelbach). Les infractions sont passibles d'amendes au montant variable suivant leur nature.

Rappel aux propriétaires de chiens :

Dans l'espace public, munissez-vous d'un sac (disponible gratuitement en mairie) permettant de ramasser les déjections de vos animaux et déposez-le dans une des nombreuses poubelles mises à votre disposition.

Tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son animal de compagnie, s'expose à une contravention de 1ère classe (35€).

Si votre animal est classé dangereux (de 1ère ou 2ème catégorie), il doit être équipé d'une muselière et tenu en laisse par une personne majeure.

Vous devez à chaque instant pouvoir maîtriser votre animal, plus particulièrement si vous rencontrez d'autres personnes, surtout des enfants, des cyclistes ou des animaux.

Le non-respect de ces principales règles peut être sanctionné (code pénal R632-1).



Animations

Cinecyclo



Spectacle de rues



Fête foraine

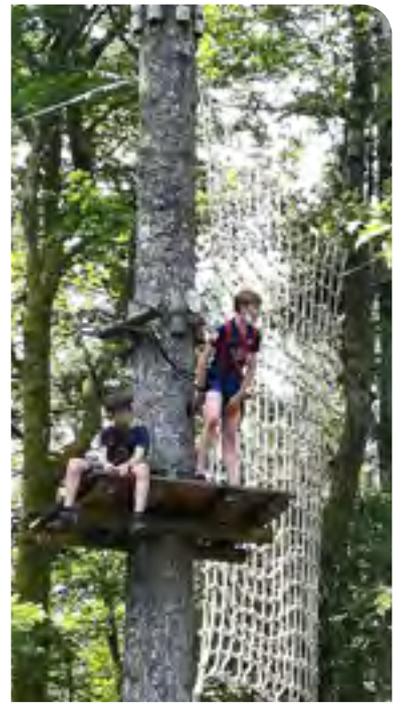


Les samedis de l'été

Très belle reprise des samedis de l'été !

En moyenne 15 à 30 enfants ont participé à ces journées, proposées par la commune.

Un grand merci aux associations pour leur participation et aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.





Notre village a du pot...

En mai un concours a été lancé sur la page facebook Willer afin de fédérer les Willerois autour d'un projet commun de décoration d'un même objet : un pot de fleurs.
 Plus d'une dizaine de personnes s'est laissée prendre au jeu. La grande gagnante est, Andrée Burglen qui a obtenu le plus de likes (« j'aime »), pour son magnifique cygne. Toutes nos félicitations !
 Merci à toutes les personnes qui ont participé au jeu et réalisé de très belles décorations pour le plaisir des yeux.



Nouvelles entreprises

Une entreprise de traduction à Willer

Anne-Catherine KAISER, jeune cheffe d'entreprise willeroise de 24 ans, a ouvert en avril 2021 une entreprise de traduction français-anglais.

Après avoir brillamment réussi le test TOEIC évaluant les compétences en langue étrangère, elle décide de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

Une licence d'Anglais en poche, Anne-Catherine monte son projet et crée il y a quelques mois l'auto-entreprise **ACK Translation**.

Elle cumule actuellement son activité avec un poste de surveillante dans un collège mais souhaite à terme faire du milieu de la traduction son métier à temps plein.

ACK Translation collabore avec des agences de traduction, propose des services de traduction du français vers l'anglais, de l'anglais vers le français ainsi que des cours d'anglais tout public.

Pour la contacter : acktranslation1@gmail.com

Ou **Anne-Catherine KAISER**, 7 rue du Provence à Willer-sur-Thur.

Nous souhaitons une belle réussite professionnelle à cette toute nouvelle entreprise willeroise !



Elsass Motoculture

Après avoir passé 10 ans de sa vie à faire des réparations sur diverses machines de jardinage et autres, Daniel KELLER a décidé d'ouvrir sa micro entreprise dans notre village au N°19 du Vieil Armand.

Depuis le 5 juillet 2021 il est possible de faire réparer vos motoculteurs, tronçonneuses, taille haies etc. ainsi que vos accessoires.

Daniel vous propose aussi le prêt d'un appareil lors d'un long délai de réparation, ainsi que de la location de machine. L'achat de matériel neuf est possible sur commande.

N'hésitez pas à redonner une deuxième vie à vos machines ou lui demander conseil.

Nous souhaitons la bienvenue à Daniel dans notre village et longue vie à son entreprise.



Ouverture d'une pension canine et féline

Martine MANGEL et Laurent, son compagnon, ont récemment ouvert dans notre village une pension pour chiens et chats. Mettant leurs compétences et leur amour des animaux au service des propriétaires qui désirent faire garder leur compagnon à quatre pattes, Martine et Laurent ont aménagé le rez-de-chaussée de leur maison, située rue de la Grande Armée, pour leurs petits pensionnaires. La pension MALO dispose actuellement de deux pièces destinées à l'accueil d'une dizaine de chats et finalise l'aménagement de deux pièces permettant l'accueil de trois chiens. Disposant d'un espace en extérieur, pas question pour Martine de loger les animaux dans des boxes: tout le monde vit au grand air!



Cette idée de création d'entreprise a trouvé toute sa place dans la vie de Martine qui a toujours été proche des animaux. Un revirement dans sa vie professionnelle lui a enfin permis de concrétiser son rêve: un emploi à temps partiel dans un autre secteur d'activité lui a offert l'opportunité de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat il y a quelques mois.

Très investie dans le bénévolat auprès de la SPA

de Mulhouse, le foyer de Martine a tout d'abord été famille d'accueil pour chats. « De nombreuses associations, dont certaines dans notre vallée, recherchent fréquemment des foyers pour accueillir des pensionnaires en attente d'adoption. La SPA fournit alors litière et croquettes, prend en charge les frais vétérinaires jusqu'à ce qu'ils trouvent une famille », précise-t-elle.

La pension MALO propose une prise en charge des chats et chiens dont les propriétaires partent en vacances ou se retrouvent momentanément dans l'incapacité de s'en occuper. Un service de garde à domicile ou de promenade à partir du domicile du client est également possible.

N'hésitez pas à contacter Martine :

Au 06 33 12 28 83

Par mail à pensionmalo@hotmail.com

Sur la page Facebook @PensionMalo

Nous souhaitons à la pension MALO une pleine réussite et la concrétisation du rêve de toute une vie !

MB Esthétique Auto

C'est au n°6 de la rue du Canal que s'est installée depuis 3 ans maintenant l'entreprise MB Esthétique auto.

Carrossier de métier, **Bernard MANGEL** s'est rendu compte que très peu de professionnels étaient spécialisés dans la réparation de jantes alu de voiture. C'est ainsi que ce projet professionnel a vu le jour il y a 7 ans. L'entreprise a pris ses marques et fidélisé ses premiers clients dans la commune de Bitschwiller avant de s'implanter à Willer-Sur-Thur.

MB Esthétique Auto s'adresse autant aux passionnés et aux collectionneurs qu'aux propriétaires de véhicules plus récents nécessitant quelques réparations (jantes voilées, arrachement de matière, fissures).

Vous y trouverez également un service de retouches de carrosserie ou de peinture.

N'hésitez pas à contacter MB Esthétique Auto :

Au 06.86.87.32.10

Par mail : mb.esthetique.auto@gmail.com

Sur la page internet : <http://www.reparation-jantes.net/>



L'entreprise ARS INTRA DESIGN

Passionnée de décoration d'intérieur et d'architecture, Irène AUDRY a décidé en 2009 de relever le défi : VIVRE DE SA PASSION. Cette entrepreneuse de 58 ans propose des services de décoration d'intérieur, en utilisant le home staging, des créations en végétaux stabilisés...

Elle propose aussi ses services en coaching déco.

Après une expérience professionnelle de 8 années pour appréhender toutes les techniques et les supports et matériaux, elle a obtenu un brevet de peintre en décors à l'Ecole d'Art Mural de Versailles. Puis pour parfaire son parcours, c'est au sein de l'Institut Supérieur de Peinture et Décoration d'Alsace qu'elle a appris les techniques de faux marbre, faux bois, la patine, le trompe l'œil et la pose de feuille d'or. « La maîtrise et le savoir-faire étaient une évidence, si je voulais exercer mon art ». Puis en 2016, c'est au cœur de l'Ecole MJM Graphic Design qu'elle a complété son cursus d'aménagement d'espace. Sa décision de s'installer en tant que décoratrice d'intérieur s'est concrétisée en 2017. Passionnée également par les végétaux, elle s'est spécialisée en création de végétaux stabilisés pour apporter un peu de nature au sein de l'habitat et des entreprises. Son activité principale reste la décoration d'intérieur.

Pour prendre contact avec Irène Audry :

06 17 45 66 74

info@ireneaudry.fr





**Alphonse
PECNIK**

Hommage

Alphonse est né le 2 août 1929 à Geishouse. C'était l'aîné et seul garçon d'une fratrie de quatre enfants du foyer d'Antoine Pecnik et Cécile Roos. Après une enfance très heureuse, passée essentiellement à Ensisheim, avec des parents aimants, il a commencé un apprentissage de coiffeur dans le salon de Mme Untzinger, à Wittenheim. Son CAP en poche, il a exercé son métier à Saint-Louis puis il s'est installé à son compte à Willers-sur-Thur, en 1956. Il a tenu son salon de coiffure jusqu'en 1994 en qualité de maître coiffeur. Sa fidèle clientèle a toujours loué son professionnalisme, son humour, sa bienveillance et sa jovialité.

Alphonse a effectué son service militaire au 26^e Régiment d'Infanterie de Sarrebourg, une période abrégée par une maladie qui a nécessité une lourde intervention chirurgicale. En 1952, il a fait la rencontre de Marguerite Andolfatto, de Ranspach, qu'il a épousée en 1956. Elle est malheureusement décédée bien trop tôt, en 2002, d'une longue maladie. Durant ses premières années de mariage, le couple en a profité pour visiter la France et certains pays d'Europe, notamment la Slovénie, pays d'origine du père d'Alphonse et l'Italie, pays d'origine des parents de Marguerite. Trois enfants sont nés de cette union : Barbara, Dolorès et William. Cinq petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial : Céline, Anthony, Clémence, Ethan et Lola.

En 1966, avec Marguerite, il a entrepris la construction de sa maison, rue de la Chapelle, à Willers-sur-Thur. Au fil des années, il a noué des contacts amicaux et conviviaux avec ses voisins. Ils ne se sont jamais démentis avec le temps. Il y a peu encore, il contemplait avec satisfaction le magnifique paysage qui s'offrait à lui et saluait les promeneurs du haut de son balcon fleuri.

La grande passion d'Alphonse était la musique. Il a appris l'accordéon dès l'âge de huit ans au sein d'un ensemble musical d'Ensisheim. Ses formateurs ont rapidement décelé ses excellentes aptitudes en la matière. Un temps, il s'est tourné vers la clarinette, mais bien vite, il est revenu à son instrument de prédilection. Il s'est forgé une belle renommée en tant que musicien de bals et de fêtes de famille. Il a fondé l'orchestre Florida avec lequel il a animé durant de longues années les bals de la région et même au-delà. Plus tard, c'est au clavier d'un synthétiseur et essentiellement en duo ou en trio, avec Antoine, Hubert ou Louis, qu'il a exercé ses talents de musicien animateur. A un âge avancé, la pratique de l'accordéon et du synthétiseur devenant de plus en plus difficile, il n'a pourtant pas renoncé à faire de la musique en jouant des airs sur un petit clavier à vent que lui avait offert sa soeur Cécile.

Nous n'oublierons jamais Alphonse, tant pour son attitude toujours positive, sa joie de vivre, sa bonne humeur communicative que pour sa simplicité, son humour, son caractère bien alsacien et surtout son amour des gens et de la musique.

Adieu Alphonse.

État civil



Naissances

09/04/2021	Lyanna , fille de Mickaël Claude Gérard ECKERT et de Mareva KECHID
16/05/2021	Tiléo Eric Sébastien Joseph , fils de Robin HALLER et de Sophia Estralita Sonia Josephine GUERIN
20/05/2021	Liza , fille de Mergim RAMAJ et de Teuta AVDULAJ
05/06/2021	Joana Maria , fille de Adriano Manuel PEREIRA CLEMENTE et de Sara Raquel MARQUES PINTO GRACIO
07/06/2021	Noah , fils de Pascal DIJOUX et de Elodie ROBUR
14/06/2021	Dana , fille de Hugo Jean Jean-François LOPEZ et de Viviane HANS
18/06/2021	Nolan Jonathan , fils de Jonathan Germain DICK et de Lydie Yvonne Ghislaine EIGENMANN-FOURTANÉ
21/07/2021	Maëva Lucienne Rita Marie , fille de Loïc Alain SCHULLER et de Amandine Viviane Marguerite AÏCOLINA
12/08/2021	Cléopée Fifaliana , fille de Corentin HALDEMANN et de Rebecca Lina RAMALANJAONA
01/09/2021	Timéo Christophe , fils de Jean-François Roger COLAS et de Ophélie Carole GALPAROLI
07/10/2021	Antoine , fils de Benjamin WELKER et de Aurore Marie-Thérèse Irène CARET



Mariages

19/06/2021	Jean-Marie Raymond PASCAL et Sophie Marguerite WERMELINGER
03/07/2021	Thomas Kévin KNIBIELY et Claire Laura BOEGLER
25/09/2021	Patrick Gaston Robert LEMOINE et Stéphanie Denise Thérèse WALTER
30/10/2021	Benjamin Jean-Christophe Emmanuel ECKHOUT et Emilie Monique Jacqueline LEFEBURE



Décès

12/12/2020	Pierre Alfred Victor COLIN	18/04/2021	François Alphonse PECNIK
14/12/2020	Marie Léonie Marthe RINGELE épouse HURTH	04/05/2021	Louis Charles Michel KIPFER
18/12/2020	Jean-Pierre Maurice HALLER	18/05/2021	Pierrot KOOS
12/01/2021	Arthur FELBLINGER	09/06/2021	Dorian FEDER
18/01/2021	André Aloyse ZUSSY	28/06/2021	Aimé JETZER
25/01/2021	Régis Armand Jules HERMANN	10/08/2021	Renée Marthe BLOCHER épouse HELG
31/01/2021	Marie Denise BURGUNDER épouse LUTRINGER	16/08/2021	Fernand Charles ARNOLD
07/02/2021	Gérard Lucien LERCH	24/08/2021	Joséphine Martina THEILLER veuve BECK
09/02/2021	Albert Léopold LUTRINGER	23/09/2021	Henri Serge JOERGER
30/03/2021	Raymonde Jeanne DIETEMANN veuve DIETRICH		

Liste des associations

Amicale des Pêcheurs denisesturm4@gmail.com	Denise STURM	03 89 64 23 67 Etangs : 03 89 38 90 62
Amicale des Sapeurs Pompiers andre.walter4@wanadoo.fr	André WALTER	03 89 82 39 39
Arboriculteurs s.arbo.wst@gmail.com - ricci.gaetan@gmail.com	Gaëtan RICCI	03 89 82 34 38 BUSSMANN MARC : 03 89 38 90 85
Association de Détente Sportive colette.frank@wanadoo.fr	Colette FRANK	09 72 99 43 20
Association de Gestion et d'Animation de la Salle Polyvalente schmitlin.michel@orange.fr N° Téléphone salle 03 89 38 96 22 Mercredi de 19h à 21h - Samedi de 8h30 à 10h	Michel SCHMITLIN	03 89 38 93 94
Les Willeroiseries m.mhansbertrand@orange.fr - serge.verrier@gmail.com	Serge VERRIER	06 71 29 73 12
Cercle St-Didier lucienne.schrutt@orange.fr	Lucienne SCHRUTT	Pierrette SABATINI pour la location : 03 89 38 96 25
Chorale St-Cécile mreine.burgunder@orange.fr	Marie-Reine BURGUNDER	03 89 82 34 34 Dominique SIMON : 03 89 38 94 69
Conseil de Fabrique de l'Église St-Didier raymond.dreyer@orange.fr	Raymond DREYER	03 89 82 32 78
USVT - Union Sportive Vallée de la Thur usvtfoot@gmail.com - tof.guyot@laposte.net	Christophe GUYOT	
Entente Musicale Willer/Wattwiller ets.meyer.wittelsheim@wanadoo.fr	Véronique MEYER	03 89 55 13 31
TTCW - Tennis de Table Club Willer-sur-Thur wucher.gilles@neuf.fr	Gilles WUCHER	03 69 58 90 86
USEP ce.0681644t@ac-strasbourg.fr	Denis GÉRARD	École élémentaire : 03 89 82 35 97
UNC _UNC /AFN Willer-sur-Thur Goldbach-Altenbach girard_marcel@orange.fr	Marcel GIRARD	
En route vers Madagascar - (ERVM) Action humanitaire - enrouteversmadagascar@gmail.com	Christine VERRIER	06 76 83 24 63
L'atelier de cuisine du Wissbach	Denise SCHMITLIN	03 89 38 93 94
Les Écureuils - Périscolaire wst.lesecureuils@orange.fr	Mathieu CAPON	Périscolaire : 06 71 76 69 44
Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.) let.jacquel@gmail.com	Laetitia JACQUEL	06 12 26 12 47
ASW - Association Sportive Willeroise (Basket-ball) maurice.wehrlen@orange.fr	Maurice WEHRLÉN	03 89 38 15 93
Gymnastique d'entretien dsdsds@orange.fr	Denise SCHMITLIN	03 89 38 93 94
Association Loisirs Seniors de Willer daniel.gerthoffer@sfr.fr	Daniel Gerthoffer	03 89 50 02 20

Au 1^{er} novembre 2021 : 21 associations actives